

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 7397-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, sous-comité SC 17, *Visibilité*.

L'ISO 7397 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Voitures particulières — Vérification du champ de vision directe du conducteur*.

- *Partie 1: Positionnement du véhicule pour le mesurage statique*
- *Partie 2: Méthode d'essai*

© ISO 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Voitures particulières — Vérification du champ de vision directe du conducteur —

Partie 1:

Positionnement du véhicule pour le mesurage statique

iTeh STANDARD PREVIEW

1 Domaine d'application (standards.it) 3 Définitions

La présente partie de l'ISO 7397 établit la méthode de positionnement initiale d'une voiture particulière dans un système de référence tridimensionnel, tel que donné dans l'ISO 4130, permettant d'effectuer des mesurages statiques sur le véhicule.

Elle permet la vérification du champ de vision directe du conducteur vers l'avant, sur 180°, vérification qui est traitée dans l'ISO 7397-2. Le mode opératoire ainsi défini peut également servir à vérifier d'autres aspects de la conception des véhicules.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 7397. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 7397 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 4130:1978, *Véhicules routiers — Système de référence tridimensionnel et points repères — Définitions*.

Pour les besoins de l'ISO 7397, les définitions suivantes s'appliquent.

3.1 points repères: Trois points ou plus, matérialisés sur la carrosserie du véhicule (trous, surfaces, points caractéristiques, entailles), définis par le constructeur. [ISO 4130:1978, définition 3.2]

NOTES

- 1 Ces points sont repérés par rapport au système de référence tridimensionnel indiqué dans l'ISO 4130.
- 2 Les points repères sont quelquefois appelés «marques de référence primaires».

3.2 champ de vision directe: Champ visuel du conducteur, sans l'aide des rétroviseurs.

4 Positionnement du véhicule pour le mesurage statique

4.1 Équipement

Moyens pour placer et fixer le véhicule dans l'espace, par rapport à un système de référence tridimensionnel, comme par exemple:

- a) une surface d'essai horizontale, dure et plane, suffisamment grande pour supporter le véhicule, le matériel d'essai et les systèmes de support du véhicule (crics, par exemple), et
- b) un système de référence tridimensionnel orienté par rapport à la surface d'essai.

4.2 Positionnement du véhicule

Placer le véhicule par rapport au système de référence tridimensionnel de manière que les points repères définis par le constructeur soient alignés avec les points repères au sol définis par le constructeur pour l'assiette du véhicule et applicables au mesurage envisagé.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7397-1:1993](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89512f2f-1e62-4183-9d9e-c74620462744/iso-7397-1-1993)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89512f2f-1e62-4183-9d9e-c74620462744/iso-7397-1-1993>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7397-1:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89512f2f-1e62-4183-9d9e-c74620462744/iso-7397-1-1993>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7397-1:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89512f2f-1e62-4183-9d9e-c74620462744/iso-7397-1-1993>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7397-1:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89512f2f-1e62-4183-9d9e-c74620462744/iso-7397-1-1993>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7397-1:1993

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/89512f2f-1e62-4183-9d9e-c74620462744/iso-7397-1-1993>

CDU 629.114.6-787

Descripteurs: véhicule routier, véhicule à moteur, voiture particulière, ergonomie, conducteur de véhicule, champ de visibilité, essai, conditions d'essai, mise en position.

Prix basé sur 1 page
